



# Newsletter

## Articles :

- Le Plan de gestion enfin !
- Quatre enjeux pour la réserve
- Le dérangement, un facteur essentiel à étudier
- 2014, Première année du suivi botanique

## En 2014, pleins feux sur :



Remiz penduline en migration pré-nuptiale le 4 mars



Couleuvre à collier le 12 juin, sous une plaque reptile



Oseille aquatique en juillet-août

## Le Plan de Gestion enfin !

Après un travail de longue haleine (pour de multiples raisons : premier plan de la réserve, méthodologie en pleine évolution, nombreuses validations à obtenir, etc.), le plan de gestion de la réserve a enfin été validé. Depuis quatre ans, le SIAAP et le CORIF travaillent sans relâche pour mener à bien ce document, indispensable à la bonne gestion de la réserve.

En 2011, un solide diagnostic (en partant de l'historique de la réserve jusqu'à nos tout derniers

inventaires, de son intérêt pédagogique à sa place dans le cadre socio-économique) a été établi et nous a permis de déterminer les enjeux de la réserve.

En 2012 et 2013, l'arborescence de la réserve, un vaste tableau qui présente pour chaque enjeu, les objectifs à long terme, les objectifs du plan (ce que nous voudrions atteindre à l'issue du plan de gestion) et les opérations (les 95 actions à entreprendre pour atteindre nos objectifs) a été définie.

En 2014, les indicateurs (qui vont nous permettre de suivre finement l'évolution de la réserve et la résolution de nos objectifs), la programmation et l'estimation budgétaire de nos opérations sur 12 ans ont été établis. Le Comité consultatif de gestion a validé le plan de gestion en mai 2014. Le Comité scientifique territorial et le Conseil Régional du patrimoine naturel l'ont, à leur tour, approuvé en septembre 2014. Enfin, le Conseil régional vient de donner le coup de tampon final.

CORIF

## Quatre enjeux pour la réserve

Après le diagnostic de 2011, la gestion de la réserve a été fondée sur quatre enjeux :

- Maintenir le rôle refuge de la RNR pour la faune et la flore, en tant que cœur de nature de la trame verte et bleue,
- Améliorer les connaissances sur le patrimoine de la RNR,
- Valoriser le patrimoine naturel de la RNR,
- Assurer la

gestion et la police de la RNR.

Ces quatre enjeux, de très large envergure, ont été divisés d'abord en objectifs à long terme, puis en objectifs du plan (à 12 ans), et enfin en opérations de gestion. Ainsi « Maintenir le rôle refuge de la RNR » est divisé en quatre objectifs à long terme (dont « Développer les capacités d'accueil pour l'avifaune »), eux-mêmes déclinés en 10 objectifs du plan et en 54

opérations différentes.

L'évaluation de chaque objectif à long terme sera validée à l'aide d'indicateurs. Ainsi, l'évolution des populations d'oiseaux permettra d'évaluer les opérations visant à « Développer les capacités d'accueil pour l'avifaune ».

**« Maintenir le rôle refuge de la réserve pour la faune et la flore »**

CORIF



« Une étude  
particulièrement  
innovante »



## Le dérangement, un facteur essentiel à étudier

L'un des principaux enjeux de la réserve est de concilier le maintien et l'amélioration de son intérêt pour la faune et la flore avec le besoin de plus en plus croissant de sensibilisation à l'environnement. Or, la réserve est de petite taille, avec une avifaune fragile. Le risque de perturber l'avifaune par une présence trop importante du public a très vite été évoqué, d'où le choix, tout d'abord, d'établir une zone de quiétude où les observations seront limitées au maximum, puis de réaliser une étude sur le dérangement. Aujourd'hui, peu de réserves appliquent ce type d'études particulièrement innovantes.

Le dérangement se caractérise par toute activité qui modifie le comportement habituel ou la physiologie d'un ou plusieurs individus à l'intérieur d'un groupe

d'animaux. Chez les oiseaux, il peut se traduire par des arrêts de l'activité en cours, des comportements d'alertes, d'éloignement, d'envol, voire d'abandon du site. Le dérangement peut être particulièrement critique en période de nidification (où les adultes consacrent tout leur temps à l'élevage des jeunes) ou en période de grand froid (où les oiseaux sont affaiblis).

L'étude sur le dérangement s'est concentrée sur l'observatoire (seul lieu d'animation actuel). Les sessions d'observations se sont réparties pendant l'hivernage, la migration et la nidification (les oiseaux pouvant réagir différemment suivant ces périodes), en week-end et en semaine (l'ambiance sonore pouvant varier), en présence et en absence d'animations nature. C'est ainsi qu'en 2014, les salariés du CORIF ont

consacré de nombreuses après-midi à observer ce que font les oiseaux, leur distance par rapport à l'observatoire, et le niveau sonore ambiant. Pour se faire, un savant dispositif a été mis au point avec l'ouverture permanente d'une des fenêtres de l'observatoire (afin d'avoir toujours le même point d'observation, et de ne pas provoquer un envol lors de l'ouverture), l'installation d'un portoir fabriqué « maison », un sonomètre et une tablette permettant de noter précisément l'emplacement des oiseaux.

Après une année de relevé, il ne nous reste plus qu'à analyser le tout pour comprendre comment et par quoi les oiseaux peuvent être gênés sur la réserve.

CORIF

## 2014, Première année du suivi botanique

Les inventaires floristiques des espèces remarquables et invasives de la RNR du Bassin de la Bièvre, menés en 2014, ont permis de commencer le suivi botanique préconisé par le plan de gestion. Ce suivi sera annuel pour les espèces exotiques envahissantes, et bisannuel pour les espèces remarquables. Couplé à un inventaire phytosociologique tous les six ans, il permettra de connaître l'évolution de la végétation tant spontanée que due aux

travaux. Ce travail sur le long terme et régulier permettra de réagir rapidement et ainsi d'améliorer et de rectifier si besoin les préconisations de gestion.

Les inventaires 2014 ont permis de confirmer la prédominance des invasives dans le cortège floristique de la RNR.

Cinq espèces végétales définies comme

remarquables pour le département des Hauts-de-Seine ont été observées :

« Plantain d'eau  
commun,  
Brome à deux  
étamines,  
Rorripe des forêts,  
Oseille aquatique  
Scirpe des étangs »

CORIF



Centre Ornithologique d'Île-de-France  
 Parc forestier de la Poudrerie  
 Allée Eugène Burlot  
 93410 Vaujours  
<http://www.corif.net/site/>  
 Téléphone : 01 48 60 13 00



Service public de l'assainissement francilien  
 Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne  
 2 rue Jules César  
 75589 Paris CEDEX 12  
 Tél. : 01 44 75 44 75  
 ou 01 44 75 44 83

avec le soutien du  
 Conseil Régional Île-de-France



La réserve est sur le Web !

Retrouvez-la :

[http://www.corif.net/site/etudes\\_protection/hautsdeSeine.htm](http://www.corif.net/site/etudes_protection/hautsdeSeine.htm)  
 et  
[http://www.natureparif.fr/espaces\\_naturels/index.php?option=com\\_content&view=article&id=25&Itemid=59](http://www.natureparif.fr/espaces_naturels/index.php?option=com_content&view=article&id=25&Itemid=59)

## Venir à la réserve

La Réserve se situe sur les communes d'Antony et de Verrières-le-Buisson.

### En transport en commun :

Prendre le RER B, jusqu'à la station **Les Baconnets**.

Puis à pied, suivre la rue du Docteur Schweizer, la rue Georges Suant, puis la voie verte jusqu'au point d'accès (Compter 20 min).

### En voiture :

Des parkings sont disponibles rue Marius Hue et rue Adolphe Pajeaud.

Coordonnées géographiques : 2°16'49,4"E ; 48°44'32,9"N

## À propos du CORIF

Le Centre Ornithologique Ile-de-France est une association de protection et de découverte de la nature de référence dans la région. Quatre objectifs : Observer, Reconnaître, Étudier,

Protéger.

Partenaire de nombreuses structures privées et publiques, le CORIF accueille tous les passionnés d'oiseaux sauvages et de nature en général, quelles

que soient leurs compétences.

Dans un esprit convivial, chacun peut y développer sa connaissance de la nature et s'impliquer pour mieux la protéger.

## À propos du SIAAP

Le SIAAP, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens ainsi que les eaux pluviales et industrielles pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement

du milieu naturel.

Il gère un réseau de 440 km d'émissaires qui transporte les effluents vers ses 6 usines d'épuration. Ainsi ce sont 2,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau usées qui sont traitées chaque jour. Pour maîtriser les risques d'inondation et la pollution accidentelle du milieu naturel par les débordements d'eaux,

pluviales, le SIAAP est doté de rétention d'eau. Le bassin d'Antony fait partie de ce dispositif de stockage. Son action s'inscrit dans une démarche de développement durable de l'agglomération parisienne. Et elle porte ses fruits, aujourd'hui 32 espèces de poissons sont recensées en Seine, contre 3 en 1970.

- Boisement de Robiniers
- Boisement de Saules inondables
- Plan d'eau
- Prairie, friche
- Roselière
- Voie verte, sentier de découverte
- Accès lors de visites guidées
- Observatoire
- Point de vue
- Gare RER Les Baconnets
- Accès piéton depuis la gare



0 200 m

© CORIF-2014

